

# WORKING PAPER

*Série Affaires sociales*

## Solidarité

*L'héritage européen de la  
pensée du Professeur  
Geremek*

*Juin 2009*

Par ÉMILIE TACK



[www.pourlasolidarite.be](http://www.pourlasolidarite.be)

Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

***Pour la Solidarité*** organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen ***Pour la Solidarité***

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

[info@pourolsolidarite.be](mailto:info@pourolsolidarite.be)

[www.pourolsolidarite.eu](http://www.pourolsolidarite.eu)

## **LES CAHIERS DE LA SOLIDARITÉ**

Collection dirigée par Denis Stokkink

*Construire des villes européennes durables*, Cahier de la Solidarité n° 16 et 17, série Développement durable et territorial, 2009.

*Europe, énergie et économie sociale*, Série Développement durable et ville, n°15, 2008

*Décrochage scolaire, comprendre pour agir*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°14, 2007.

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007.

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007.

*La diversité dans tous ses états*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006.

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006.

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004.

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004.

*Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004.

*Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004.

## Introduction

S'il est une figure académique et politique en Europe, emblématique de la solidarité, dont l'héritage intellectuel mérite une analyse approfondie, c'est sans nul doute celle de Bronisław Geremek. Le Professeur Geremek, ancien député européen, Directeur de la Chaire de civilisation européenne au Collège d'Europe, enseignait que l'Europe n'aurait sans doute pas été ce qu'elle est sans ceux qui se sont battus pour défendre leurs idées face aux sceptiques. A cet égard, sa lutte pour la démocratie en Pologne est un héritage dont tous les Européens sont les dépositaires. Mais quelle est la nature et la spécificité de ce patrimoine politique ? Qui était cet homme aux richesses diverses ? (I)

D'abord, il était un historien médiéviste reconnu par ses pairs, spécialisé sur l'analyse de l'histoire de la pauvreté en Europe, qui entretenait des liens très forts avec la France et les universités françaises –et plus particulièrement la Sorbonne. En rupture précoce avec le marxisme, il s'est réfugié dans les bibliothèques avant de s'engager dans l'action, ce qui le mènera d'ailleurs jusqu'à la prison. (II) Dissident, « l'hérétique par excellence », il était aussi un syndicaliste combatif, rompu à la lutte contre le régime communiste en Europe de l'Est, compagnon de route et conseiller du versatile Lech Wałęsa, co-fondateur de Solidarność, premier syndicat libre du monde communiste. (III)

Enfin, le Professeur Geremek était surtout un humaniste politique animé d'une foi inébranlable en la construction européenne, qu'il contribua à renforcer à travers son mandat de député polonais (1989–1997), notamment quand il était président de la Commission des affaires étrangères de Sejm (le parlement polonais), puis ministre des affaires étrangères de la Pologne (1997–2000). Après sa défaite aux élections parlementaires en Pologne en 2001, beaucoup prédirent la retraite politique du « Professeur », nom sous lequel il est connu sur la scène politique polonaise. Il revint en grâce en 2004 au cours des élections au Parlement européen où il gagna avec une marge énorme à Varsovie. C'est par la suite au sein des institutions européennes, en partie hors de Varsovie et hors de Pologne, qu'il travailla à l'avancée de la construction européenne. Dans ses analyses sur la société civile, sur les enjeux et dilemmes du postcommunisme en Europe centrale, il vise à « *juxtaposer une étude du passé médiéval à une réflexion sur le passé tout récent, c'est-à-dire sur le présent* ».

Décédé le 13 juillet 2008 dans un accident de voiture en Pologne, le Professeur Geremek est parti avant l'heure, en laissant ses combats politiques inachevés, mais en nous léguant, à nous citoyens européens, un généreux héritage.

## I. Le Professeur Geremek, un historien médiéviste de l'école des annales, reconnu par ses pairs à travers l'Europe

### A. Une histoire individuelle marquée par la double expérience du nazisme et du joug communiste

Avant de devenir un historien médiéviste reconnu, se penchant sur l'histoire collective de l'Europe, l'histoire personnelle du Professeur est marquée par celle du nazisme et de ses conséquences en Pologne. Né en 1932 à Varsovie dans une famille d'intellectuels juifs, Bronisław Geremek a été élevé par son beau-père chrétien qui l'a sorti, lui, son frère et sa mère, du ghetto de Varsovie où il a grandi. N'ayant jamais tout à fait dévoilé sur la scène publique ni son enfance, ni l'exécution de son père à Auschwitz, le Professeur Geremek fait partie de cette génération d'est-européens qui ont été imprégnés par leur double expérience du nazisme et du joug communiste et qui en ont tiré une grande lucidité et une connaissance profonde de l'être humain et de ses limites. Alors qu'il a rejoint le Parti communiste polonais en 1950 (et ce, jusqu'au Printemps de Prague en 1968), Bronisław Geremek entame des études d'histoire à Varsovie en 1954. Son intérêt se porte d'abord sur les pauvres et les marginaux. Il se passionne ensuite pour l'histoire médiévale française, dont il va devenir l'un des grands spécialistes en Europe. Sa thèse porte ainsi sur *Les Marginaux parisiens aux XIV et XVe siècles*, dont il a fait l'étude dans le sillage de Fernand Braudel et de l'Ecole des Annales. Rappelons ici que la naissance de l'École des Annales s'inscrit dans le contexte de l'entre-deux-guerres, période durant laquelle l'Occident est en proie à une grave crise de l'historicité. Le sentiment du Progrès et de la continuité ont perdu leur évidence. La Première Guerre mondiale a secoué les certitudes d'une Europe triomphante<sup>1</sup>. Le rôle de l'historien ne peut plus, dès lors, se réduire à l'accumulation laborieuse de petites histoires désincarnées. L'historien doit, selon l'un des fondateurs Lucien Febvre, plonger dans son présent afin d'écrire une histoire vivante, qui palpite avec son époque et qui est engagée dans ses enjeux : « *Entre l'action et la pensée, il n'est pas de cloison. Il n'est pas de barrière. Il faut que l'histoire cesse de vous apparaître comme une nécropole endormie, où passent seules des ombres dépouillées de substance. Il faut que, dans le vieux palais silencieux où elle sommeille, vous pénétriez, tout animés de la lutte, tout couverts de la poussière du combat, du sang coagulé du monstre vaincu – et qu'ouvrant les fenêtres toutes grandes, ranimant les lumières et rappelant le bruit, vous réveilliez de votre vie à vous, de votre vie chaude et jeune, la vie glacée de la Princesse endormie.* »<sup>2</sup>

Le combat des historiens de l'école des annales et de ses fondateurs, Lucien Febvre et Marc Bloch, n'est autre que de prôner une histoire « totale », ne se limitant plus aux seuls aspects politiques, militaires et diplomatiques. Dans la revue tout comme dans les *Combats*, le "social" est hissé comme bannière, afin de couvrir tout un champ encore inconnu, celui des profondeurs de l'histoire, de ses souterrains, que ce soit au niveau économique et social ou au niveau des balbutiantes mentalités. C'est dans cette perspective qu'apparaît l'analyse historique du Professeur Geremek, palpitante et engagée à l'égard des marginaux.

---

<sup>1</sup> Oswald SPENGLER, *Le déclin de l'occident*, première édition allemande en 1917

<sup>2</sup> Lucien FEBVRE, *Combats pour l'histoire*. Collection Agora. Première édition, 1952. Cet ouvrage est un recueil de trente-trois articles écrits entre 1906 et 1952 dans lequel l'auteur développe sa vision d'ensemble du champ de l'Histoire, suivi de onze portraits des grands intellectuels des années 30.

[http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre\\_lucien/Combats\\_pour\\_lhistoire/febvre\\_combats\\_pour\\_histoire.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre_lucien/Combats_pour_lhistoire/febvre_combats_pour_histoire.pdf)

## B. Le droit à l'histoire de tous les groupes sociaux dans les sociétés médiévales, modernes et contemporaines.

Pionnier de l'histoire de la pauvreté, le Professeur Geremek veut affirmer le « *droit à l'histoire* » de tous les groupes sociaux. « *Je voudrais, en parlant en historien de la pauvreté et des pauvres que je suis, ne pas être perçu comme un antiquaire qui présente les choses d'autrefois. Je crois qu'il est important de voir à quel point le présent reprend les mêmes interrogations que le passé a vécu* »<sup>3</sup>. Avec lui, les marginaux et les exclus, ces « *mal aimés de l'histoire* » sont dignes d'attention. Il défend que « *les pauvres et les vagabonds, les miséreux et les marginaux ont fait l'unité de l'Europe non moins que les princes, les marchands et les savants* ». C'est pourquoi il a consacré la plupart de ses travaux aux acteurs les plus déshérités et marginaux du jeu social, en publiant six livres majeurs sur les minorités, castes et autres groupes « *maudits* » des sociétés médiévales européennes<sup>4</sup>. Pour schématiser sa pensée d'historien, on peut dire que les sociétés médiévales donnent une réelle place au pauvre dans la division du travail ; par opposition aux sociétés modernes, qui, au contraire, sont marquées par la peur du pauvre, apparue à la fin du Moyen-Âge avec le phénomène de la pauvreté de masse. « *Ce sont les crises du 14<sup>ÈME</sup> siècle et les crises du 16<sup>ÈME</sup> siècle qui amènent une prise de conscience du danger quand des masses de paysans viennent vers les villes au moment de la crise alimentaire. La misère rurale éclate et la ville avec ses structures d'assistance occasionnelle est incapable d'y répondre. A la fin du 17<sup>ÈME</sup> siècle, aussi bien Vauban en France que Gregory King en Grande-Bretagne déclarent que la moitié de la population (près de 47 % selon King; plus de 40 % selon Vauban) sont des pauvres* »<sup>5</sup>. Le discours moderne sur la pauvreté devient ainsi structuré autour de trois grands problèmes : l'ordre, l'utilité et le don. Enfin, les sociétés contemporaines, quant à elles, tendent à accepter l'exclusion du pauvre, car elles sont caractérisées par un chômage de masse et une crise endémique du salariat.

A travers l'analyse du rapport à la pauvreté des sociétés médiévales, modernes et contemporaines, le Professeur Geremek constate que le discours à l'égard des pauvres est dual : à la fois empreint de charité et de crainte, en fonction des conjonctures socio-économiques. Mais comment répondre à cette pauvreté de masse, s'interroge-t-il ? La question sociale, définie par Robert Castel, sociologue français, comme une inquiétude sur la capacité à maintenir la cohésion d'une société, porte en elle deux types de réponses contradictoires, rappelant les deux visages du dieu de la guerre Janus dans la mythologie romaine. D'une part, le « *social d'assistance* » ; et d'autre part, le « *social répressif* », proposant la répression comme une cure contre la maladie sociale appelée vagabondage, misère ou pauvreté. Le social d'assistance concerne en premier lieu le prolétaire, par opposition au social répressif s'adressant au misérable, considéré comme un être dangereux, selon l'argument politique de la peur.

---

<sup>3</sup> <http://www.atd-quartmonde.org/Bronislaw-Geremek-historien-ancien.html>

<sup>4</sup> Cf. les ouvrages suivants du Professeur GEREMEK : *Truands et misérables dans l'Europe moderne 1350-1600*, 1980. Ou encore *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours*, 1987

<sup>5</sup> Op. Ibidem, cf. note n°4

Les données conjoncturelles sont aujourd'hui plus complexes encore avec le problème de la grande pauvreté, intimement lié à la crise du travail et à la disqualification sociale. C'est la raison pour laquelle il est important de revenir, selon le Professeur, aux notions de dignité de l'Homme pauvre et de droits des Hommes pauvres afin de proposer des politiques européennes cohérentes s'adressant aux laissés-pour-compte. Les pauvres ont en effet droit à faire et à être Histoire. Ils ont droit de participer aux bénéfices d'une société moderne et ne doivent pas, par conséquent, être victimes de l'exclusion sociale.

### C. L'analyse du Professeur appliquée aux politiques de solidarité de l'Union européenne : une énigme institutionnelle ?

L'analyse du Professeur Geremek sur la complexité de l'Histoire de la pauvreté en Europe illustre ainsi l'effet balancier d'un mouvement hésitant entre assistance et répression, illustré par les excès d'un revirement du communisme outrancier vers le « tout libéral » capitaliste. Cette ambiguïté rend peu aisée la mise en valeur des politiques de solidarité active de l'Union européenne, cachées derrière les politiques de « social répressif » de l'Europe forteresse qui ferme et protège ses frontières. Si la solidarité juridique en Europe apparaît comme la continuité logique de la solidarité morale dans l'Histoire européenne<sup>6</sup>, il est vrai que la portée réelle de ses politiques de protection sociale reste dans une catégorie « poids plumes » par rapport à celle des « poids lourds » que sont les politiques d'harmonisation économiques ayant abouti à l'achèvement du marché intérieur depuis l'Acte unique. Il est important, cependant, d'insister sur cette dimension de « social assistance » au niveau communautaire. Par exemple à travers le programme pour l'emploi et la solidarité sociale, appelé PROGRESS, qui, dans le domaine de l'emploi et de la solidarité sociale, et, en parallèle aux actions du Fonds social européen (FSE), a pour objet de soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, tels qu'énoncés dans l'Agenda social de l'UE. Le programme soutient le développement et la mise en œuvre de politiques dans cinq domaines distincts mais étroitement interconnectés : l'emploi, l'inclusion sociale et la protection sociale, les conditions de travail, la non-discrimination, l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais si cette solidarité technique et juridique existe bel et bien dans l'Union européenne, reste à définir quelle en est la source d'inspiration et l'héritage politique. Il importe ici de souligner l'héritage commun de l'Europe en matière de solidarité collective dans l'Histoire commune du continent.

Selon le Professeur Geremek, la lutte contre le régime communiste en Europe centrale et orientale, ainsi que les actions du syndicat Solidarność en Pologne dans les années 80 sont des éléments fondamentaux dans la construction de l'Histoire de l'Europe contemporaine et élargie, qu'il convient de prendre en compte à l'heure de l'analyse des politiques communautaires dans les domaines de la solidarité et de la protection sociale.

---

<sup>6</sup> Cf. Working paper "La Solidarité : réconcilier le fait et l'idéal", Par Charlotte CREISER, Juillet 2008, Think Tank européen Pour la Solidarité : [http://www.pourlasolidarite.be/IMG/pdf/WP2008\\_25reconcilier\\_fait\\_ideal.pdf](http://www.pourlasolidarite.be/IMG/pdf/WP2008_25reconcilier_fait_ideal.pdf)

## II. Un syndicaliste combatif, rompu à la lutte contre le régime communiste en Europe de l'Est

### A. L'histoire du syndicat Solidarność

Gemerek était un historien reconnu par ses pairs à travers l'Europe, particulièrement par les spécialistes d'études sur le Moyen-Âge en France, lorsqu'il intégra le mouvement Solidarnosc durant les années 1980. Il y fut l'un des proches collaborateurs de Lech Wałęsa, lauréat du Prix-Nobel et co-fondateur du syndicat professionnel Solidarność. C'était le plus grand mouvement civique durant la seconde moitié du XXème siècle, qui signifie Solidarité en polonais et par lequel les travailleurs polonais ont défié le pouvoir communiste par des grèves de masse à partir d'août 1980, date qui marque le début du déclin du régime<sup>7</sup>.

Voici le regard d'historien du Professeur Geremek sur ces événements : *« C'était en août 1980. A la tombée de la nuit, venant de Varsovie, je suis arrivé au seuil du chantier naval de Gdańsk. Les 15000 ouvriers étaient en grève. Sur la grande porte de l'entreprise, baptisée du nom de Lénine, on pouvait voir le portrait de Jean-Paul II, les couleurs nationales, quelques mots sur le programme de la grève. Dans leurs «21 points», les ouvriers demandaient le pain et la liberté; ils proclamaient la solidarité et le refus de la violence. Ils ont obtenu l'impossible: un grand syndicat libre, un mouvement social prônant la liberté et la dignité de l'Homme. La Pologne annonçait ainsi la fin de l'empire soviétique et de la division de l'Europe, l'extinction de la guerre froide, la chute du Mur. Et aussi la force décisive de la solidarité humaine et des droits de l'Homme. »*<sup>8</sup>

Bien longtemps après le témoignage du Professeur en 1980 et la chute du communisme, les ouvriers de Gdańsk font encore parler d'eux aujourd'hui, du fait du risque présumé de la fermeture des chantiers navals des sites de Gdynia et Szczecin qui perdurait depuis 2007. La Direction générale à la concurrence de la Commission européenne demandait en effet au nouveau propriétaire ukrainien Donbass des chantiers navals, vendus en 2007, de rembourser les aides d'Etat perçues, ce qui les aurait acculés à la faillite. En 2008, la Commission décidait que les subventions à hauteur de 3,3 milliards injectées dans les sites de Gdynia et Szczecin étaient illégales, car elles ne visaient pas à sauvegarder leur existence, mais plutôt à leur donner un avantage injuste sur leurs concurrents français<sup>9</sup>. Au même moment, la Commission avait recommandé au gouvernement polonais de présenter un plan de restructuration pour le chantier naval de Gdańsk.

---

<sup>7</sup> Alain TOURAINE, Solidarité, analyse d'un mouvement social. Pologne. 1980/81.

<sup>8</sup> Interview du Professeur Geremek dans le nouvel observateur, 23 décembre 1999

<http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p1833/dossier/a31358-solidarnosc.html>

<sup>9</sup><http://www.euractiv.com/fr/europe-sociale/chantiers-navals-polonais-ue-exige-remboursement-subventions/article-177030>



Dès 2007 au Parlement européen<sup>10</sup>, des députés européens tels Bronisław Geremek se sont battus pour le maintien de ces chantiers : *« L'historique chantier naval est aujourd'hui confronté à la terrible recommandation de la Commission européenne visant à ce que sa production soit réduite de deux tiers et que deux cales de construction soient fermées quoi qu'il arrive. Dans ces conditions, nous estimons que les mesures suivantes doivent être prises. D'abord, se limiter à la fermeture d'une cale de construction et restaurer ensuite les chances de rentabilité du chantier. Ensuite, accorder du temps pour canaliser la gestion du chantier naval, car la direction actuelle laisse considérablement à désirer (de sorte qu'il devienne rentable et que 3 000 travailleurs ne perdent pas leur emploi). Troisièmement, n'oubliez pas que le chantier naval de Gdańsk représente la mémoire et un témoignage du fait que la solidarité sociale est une des valeurs fondatrices de l'Union européenne. J'aimerais également évoquer un souvenir particulier: celui de générations d'Européens de tous pays de l'Union européenne qui ont arboré le badge de Solidarité plein d'espoir et de fierté. Certains d'entre eux siègent dans ce Parlement. Ils sont donc la génération qui construit l'unité européenne et doivent connaître l'importance historique du chantier naval de Gdańsk.»<sup>11</sup>*

Le 2 juin 2009, ce combat a été gagné et les chantiers navals de Gdansk ont été sauvés, grâce à une déclaration positive de la commissaire à la concurrence, Neelie Kroes estimant désormais que le nouveau plan de restructuration *« fournira une viabilité à long terme aux chantiers navals de Gdańsk »*.<sup>12</sup> Cette décision intervenait dans le contexte d'un climat politique très tendu avant les élections européennes du 7 juin 2009, avec une pression importante de la part du syndicat Solidarność qui menaçait de perturber les cérémonies de commémoration du vingtième anniversaire de la révolution pacifique polonaise en 1989 prévue le 4 juin 2009 si une décision européenne n'était pas prise pour sauver les chantiers. Des débordements avaient déjà eu lieu mi-mai 2009 à Varsovie lors des festivités commémoratives de l'accession de la Pologne à l'UE. Les syndicats avaient manifesté devant le Palais des congrès où se tenait une réunion du PPE, le Parti populaire européen. La manifestation s'était terminée en démonstration de force. Quelques jours plus tard, des syndicalistes de la fraction radicale de Solidarnosc avaient occupé 80 bureaux de la Plateforme civique (le parti au pouvoir) dans toute la Pologne. Si bien que la police avait dû faire évacuer ces bureaux. La Pologne n'en finit donc pas de revendiquer son héritage. Car au-delà du combat des chantiers de Gdańsk, les polonais se battent également au niveau européen pour la reconnaissance de leur rôle historique dans la chute du communisme en Europe centrale et orientale.

---

<sup>10</sup> Proposition de résolution commune du Parlement européen sur le 25e anniversaire de Solidarność et son message pour l'Europe


<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+MOTION+P6-RC-2005-0485+0+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

<sup>11</sup> Intervention du Professeur Geremek en plénière du Parlement Européen à Strasbourg le 04 septembre 2007.

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+CRE+20070904+ITEM-005+DOC+XML+V0//FR>

<sup>12</sup> [http://www.euractiv.com/fr/elections-ue/sauvetage-chantiers-navals-gouvernement-polonais-vent-dos/article-182810?\\_print](http://www.euractiv.com/fr/elections-ue/sauvetage-chantiers-navals-gouvernement-polonais-vent-dos/article-182810?_print)

## B. La Pologne et le vingtième anniversaire de la chute du communisme

Pour le vingtième anniversaire de la révolution pacifique polonaise en 1989, le gouvernement polonais a tenu à montrer à l'Europe entière que la révolution démocratique a commencé dans leur pays bien avant la chute du mur de Berlin et la Révolution de velours de Prague.<sup>13</sup> La Pologne a jeté ses foudres en mai 2009 sur le court film européen commémorant la chute du communisme en 1989, estimant qu'il sous-estimait le rôle du pays dans cet événement<sup>14</sup>. Les responsables politiques polonais ont ainsi déclaré que la vidéo  « 1989-2009 : 20 ans de liberté » produite par la Commission européenne, se concentrait beaucoup trop sur l'Allemagne sans mentionner les réussites de la Pologne : la création du premier gouvernement non-communiste ou le syndicat anti-communiste Solidarność. Les polonais ont également critiqué le fait que la seule représentation de leur pays dans la vidéo soit l'homme fort communiste, le général Wojciech Jaruzelski, plutôt que le Pape Jean-Paul II, d'origine polonaise, qui a contribué à rendre confiance à l'opposition anti-communiste. La Commission a rejeté ces critiques, bien qu'elle ait promis de corriger une inexactitude dans la vidéo. « C'est plutôt une courte vidéo artistique. Ce n'est pas un programme historique, ce n'est pas un documentaire », a affirmé un porte-parole de la Commission.

## C. Désobéissance civile et loi sur la lustration en Pologne : « Je refuse »

Ces différents événements illustrent bien le fait que la Pologne est très sensible sur l'actualisation de sa mémoire historique, notamment du fait qu'elle ait été soumise aux poids des invasions de différentes puissances étrangères puis du joug communiste. En témoigne également le scandale provoqué par l'affaire Geremek, lors de son refus de se conformer à la nouvelle loi de « lustration » relative au processus de décommunisation en Pologne, qui aurait pu invalider, alors, son mandat d'eurodéputé, s'il n'avait obtenu le soutien médiatique et politique de la communauté internationale contre le gouvernement Kaczyński en 2007.

Au-delà de sa casquette d'historien médiéviste et de syndicaliste de Solidarnosc, le Professeur Geremek était également un humaniste politique animé d'une foi inébranlable en la construction européenne.

---

<sup>13</sup> <http://www.cafebabel.com/fr/article/30121/solidarnosc-chantiers-navals-syndicalisme-pologne.html>

<sup>14</sup> <http://www.euractiv.com/fr/opinion/pologne-critique-vido-europenne-fin-communisme/article-182466>  
<http://polandintheeu.blox.pl/2009/05/Poles-furious-the-European-Commission-forgot.html>

### III. Un humaniste politique animé d'une foi inébranlable en la construction européenne

#### A. Procéder à des réformes institutionnelles et demander l'avis des européens

Tel un Garibaldi de l'unité italienne, le Professeur Geremek souhaitait faire l'unité européenne en créant un sentiment d'appartenance des citoyens européens à l'Europe. Dans sa dernière contribution au journal *Le Monde* (édition du 28 juin 2008), Geremek entendait dessiner un nouvel avenir pour l'Europe. Partant du constat selon lequel « *les Européens du XXI<sup>e</sup> siècle craignent l'avenir et ne font pas confiance à l'Union européenne* », il arrivait à la conclusion que l'Europe était face « *à un choix important* ». Un choix entre les « *sentiers battus* » de la « *routine européenne* » et « *une nouvelle étape de l'unité européenne* ». Cette nouvelle étape consisterait « *à la fois [à] procéder aux réformes institutionnelles nécessaires et [à] demander l'avis des citoyens européens.* » Le Professeur était en effet un fervent défenseur du Traité de Lisbonne pour l'amélioration du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne. En tant que membre de la Commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen et ancien président de la Commission des affaires constitutionnelles du Parlement Polonais, ces réflexions techniques comptaient parmi ses domaines de prédilection. Un autre cheval de bataille était pour lui la politique extérieure de l'Union européenne et particulièrement les relations de la Communauté avec sa périphérie dans le cadre de la Politique européenne de Voisinage (PEV).

#### B. Assurer la sécurité de l'Europe réunifiée

En tant que ministre des affaires étrangères de la Pologne (1997–2000), Geremek marqua de son empreinte la politique extérieure de la Pologne en présidant l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)<sup>15</sup> en 1998, alors que le pays devenait membre de l'OTAN l'année suivante. Mais au-delà des évolutions des fonctions institutionnelles de Geremek (« presque » premier ministre en 1991, « presque » Haut Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU en 2002, « presque » président du Parlement européen en 2004), ce qui nous intéresse ici est bien sa pensée d'historien en matière de stratégie d'élargissement de l'Union européenne et zones d'influence périphériques<sup>16</sup>. Selon lui, les citoyens des pays qui se joignent à l'Union après la fin de la guerre froide se prononcent pour une Union européenne forte : « *les institutions et les politiques communautaires solides, parce qu'elles peuvent assurer la solidarité matérielle et politique dont ces pays éprouvés par l'histoire ont tant besoin. Tout en affirmant l'importance de l'OTAN pour la sécurité de l'Europe, ils se prononcent pour l'armée européenne (d'après l'Eurobaromètre 2003, cette opinion est soutenue par 78% de Polonais), pour une politique étrangère indépendante (la Pologne : 74%), pour une opinion commune (la Pologne : 84%). Si l'Union Européenne cherche à rendre*

---

<sup>15</sup> Cf. Exposé de Bronislaw Geremek, Ministre des affaires étrangères de la Pologne, président en exercice de l'OSCE. Compte rendu des débats de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg. 22/26 Juin 1998. Vingtième séance.

<sup>16</sup> Cf. les analyses d'Immanuel WALLERSTEIN sur le « système-monde » et les interactions entre centre et périphérie en relations internationales. « *The Modern World System: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century* », 1974

*possible l'unité de l'Europe et la réalisation d'un projet politique européen, c'est dans ces nouveaux arrivants qu'elle pourra trouver le soutien et le souffle nécessaire. »<sup>17</sup>*

### C. L'Élargissement : « *L'Europe est le dernier grand rêve du XXe siècle* »

La pensée d'historien du Professeur est imprégnée des conséquences de la Seconde Guerre mondiale et de la perte d'indépendance de certains pays de l'Europe centrale et orientale, suite aux accords de Yalta et à la division de l'Europe en sphères d'influence. Il a également été marqué par la domination de régimes totalitaires sous la coupe de la Russie communiste, ayant signifié, pour les citoyens, une privation de leurs droits et, pour la région, un retard économique. C'est la raison pour laquelle Geremek a soutenu les initiatives politiques, juridiques et économiques de l'Union européenne visant à combler les écarts de développement et à renforcer la démocratie dans les pays en transition. Comment l'Union européenne peut-elle prévenir la réapparition de modes de pensée et d'actes politiques reposant sur la notion de sphère d'influence et sur le mépris de la libre volonté des nations? Il pensait que l'élargissement était une conséquence logique de l'intégration européenne. Celui de 2004 n'a pas été un élargissement comme les autres : il est le résultat de la chute du mur de Berlin, de la fin de la guerre froide et du dépassement de la division de l'Allemagne. La guerre froide ne s'est pas terminée par la victoire des uns et l'échec des autres, puisque ce n'était pas une guerre, mais, selon lui, une incessante confrontation. « *Ce sont les peuples des pays entrant à présent dans l'Union européenne qui, par leur résistance et leur courage – faut-il rappeler le rôle de « Solidarność » de Lech Wałęsa, du « Forum civique » de Vaclav Havel, de la « Table ronde » à Varsovie et à Budapest ? – ont mis fin à cet état de choses. Pour ces peuples, l'entrée dans l'Union signifie la vraie fin de la Deuxième Guerre mondiale puisque l'ordre établi à Yalta disparaissait ainsi de façon définitive. L'élargissement de 2004 est donc un dépassement aussi bien de cette rupture que de ce déchirement : il met fin à la division de l'Europe inscrite dans l'histoire du siècle dernier.* »<sup>18</sup>

C'est en considérant la réunification de l'Union européenne et les bénéfices apportés aux pays d'Europe de l'Est que le Professeur Geremek analysait la logique de la stratégie d'élargissement de l'Union européenne appréhendée dans le rapport Brok de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen.<sup>19</sup> Ce rapport met en évidence le succès des dernières adhésions à l'UE à travers le concept de capacité d'intégration. Geremek analyse cette stratégie d'élargissement au regard de la citoyenneté européenne, en rappelant la nécessité du soutien des citoyens européens à tout futur élargissement. Son discours n'est jamais sceptique mais, au contraire, rempli d'un élan d'optimisme et de solidarité. « *Je fais partie de ceux qui croient à la force des idées européennes et des institutions communautaires.* »<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> L'élargissement et l'unité de l'Europe », par B. GEREMEK, publié par la Fondation Robert Schuman <http://www.robert-schuman.eu/actualite/geremek.htm>

<sup>18</sup> « L'élargissement et l'unité de l'Europe », par B. GEREMEK, publié par la Fondation Robert Schuman <http://www.robert-schuman.eu/actualite/geremek.htm>

<sup>19</sup> Rapport Brok sur le document de stratégie de la Commission de 2007 pour l'élargissement, Commission des affaires étrangères, Parlement Européen <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A6-2008-0266+0+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

<sup>20</sup> Intervention de Bronislaw Geremek en plénière du Parlement Européen le 9 juillet 2008, Document de stratégie de la Commission concernant l'élargissement de 2007

## Conclusion : « S'il vous plaît, dessinez nous l'Europe ... »

Intellectuel, homme politique, défenseur des libertés et emblème de la solidarité, Bronisław Gemerek peut être considéré comme l'un des pères fondateurs de la nouvelle Europe unie. Il était un humaniste qui voyait une forêt à la place de quelques arbres; un homme pour qui la perspective historique était plus importante qu'une victoire politique à court terme. Ce qui fait de Gemerek un grand historien spécialiste du Moyen-Âge et un Européen convaincu n'est pas seulement sa grande connaissance des sombres siècles de l'Europe. C'est aussi son profond respect pour tous les individus et sa croyance en une cause. Gemerek est un des rares politiciens respectés par tous les partis à travers le continent. Il n'essayait pas de dominer les autres mais formulait au contraire des critiques constructives fondées sur des éléments historiques plutôt que politiques. « *Je ne suis pas très intéressé par le pouvoir.* » disait-il. « *Ce qui m'intéresse, c'est la société civile et le citoyen* ».

